

Cette infolettre présente quelques initiatives menées par les gouvernements membres du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) entre août 2024 et juin 2025. Ces initiatives leur ont permis d'appuyer leurs communautés francophones et acadiennes.

Les ministres du CMFC se rencontrent cette année à Yellowknife les 26 et 27 juin.

Yellowknife 2025

Célébrons nos langues
pour rassembler
nos communautés



Bringing Our Communities
Together by Celebrating
Our Languages

Le CMFC, créé en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. Il travaille pour une francophonie inclusive et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

Gouvernement du Canada

Arrivée du ministre Steven Guilbeault



Le 13 mai 2025, l'honorable Steven Guilbeault a été nommé ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles. Selon le ministre Guilbeault, les trois portefeuilles sont intimement liés. Il a déclaré : « **Notre identité, ce sont les langues officielles, les cultures autochtones, mais c'est aussi notre attachement au territoire.** »

L'année 2025 a jusqu'à maintenant été très fructueuse en ce qui concerne la collaboration intergouvernementale en matière de langues officielles.

En février 2025, Patrimoine canadien a annoncé la ratification du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde 2024-2025 à 2027-2028. Ce dernier représente un investissement fédéral de 1,4 milliard de dollars pour appuyer l'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde à travers le pays.

M. Guilbeault assurera la continuité de cette collaboration à travers la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et du Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration. ■

Ontario



Lever du drapeau franco-ontarien à l'hôtel de ville de Toronto

La francophonie fait partie intégrante de l'identité de l'Ontario et constitue un atout notable pour la province

Le rôle du ministère des Affaires francophones de l'Ontario, outre d'administrer la *Loi sur les services en français* modernisée en 2021, est de promouvoir la pleine participation des francophones, originaires de l'Ontario ou d'ailleurs, à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la province tout en respectant leur patrimoine linguistique et culturel.

Pour ce faire, la Stratégie pour les services en français et la Stratégie de développement économique francophone de l'Ontario forment les pierres angulaires du travail du ministère et encadrent, entre autres, le développement de mesures et politiques permettant l'accès de la population francophone croissante à des services gouvernementaux provinciaux en français. Ces stratégies s'inscrivent dans une approche pangouvernementale, mobilisant l'ensemble des ministères afin d'assurer une offre de services cohérente, coordonnée et adaptée aux besoins des francophones de l'Ontario.

Selon le recensement de 2021 et la définition inclusive de francophone de l'Ontario, la province compte plus de 652 000 francophones. Cela représente une augmentation de 30 125 personnes depuis 2016, en partie due à l'immigration.

Cette croissance de la population francophone, en nombre et en diversité, rejoint la position de l'Ontario selon laquelle la pluralité linguistique et culturelle est un levier essentiel pour le développement et l'avenir de la province.

La participation de l'Ontario à des événements de l'Organisation internationale de la Francophonie, tels que la Conférence des ministres de la culture de la Francophonie en mai 2025, la Mission économique et commerciale de la Francophonie en Amérique du Nord en juin 2024 et le Sommet de la Francophonie en octobre 2024, permet par ailleurs à la province de faire rayonner sa francophonie au-delà de ses frontières. ■

Québec

Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028

Le Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028 a été lancé le 12 mai dernier, à l'occasion de la quatrième édition de Mobilisation franco, l'une des mesures phares de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne – Pour une francophonie forte, unie et engagée.

Le Plan d'action 2025-2028, comme le précédent, permettra de concrétiser les orientations de la Politique en renforçant concrètement les coopérations entre le Québec et les communautés francophones au Canada et en réaffirmant le rôle clé du Québec au sein de la francophonie canadienne.

Les 23 mesures du Plan d'action 2025-2028 sont regroupées autour de cinq axes :

- Renforcer le rôle de partenaire du gouvernement du Québec et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne ;
- Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques ;
- Consolider les partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et avec la Société Nationale de l'Acadie ;
- Pérenniser les actions phares de la Politique et du Plan d'action 2022-2025 ;
- Affirmer les priorités gouvernementales : mobilité, connaissance mutuelle et découvrabilité.

Grâce au Plan d'action, les investissements du gouvernement du Québec en francophonie canadienne totaliseront près de 21 M\$ sur trois exercices financiers. ■



service. Les modules, qui dataient de 2015 et qui avaient vraiment besoin d'être adaptés au goût du jour, comprennent des informations utiles et de courtes vidéos sur l'historique de la *Loi*, l'offre active au public, le concept d'approche d'équipe de travail ou encore la communication entre employés.

« Ce sont les employés de la fonction publique qui ont la lourde responsabilité de mettre en œuvre les éléments essentiels de la *Loi sur les langues officielles* et d'offrir des services de qualité bilingues à toute la population du Nouveau-Brunswick », a indiqué Vicky Deschênes, directrice exécutive du Secrétariat aux langues officielles.

« La fonction publique du Nouveau-Brunswick est reconnue à travers le pays pour son professionnalisme et son efficacité et nous nous faisons un devoir au Secrétariat de préserver cette réputation en outillant le mieux possible les employés pour ainsi continuer à assumer pleinement notre rôle de chef de file en matière de langues officielles au pays. »

En plus des modules, le Secrétariat a offert récemment plus de quatre heures de formation intensive à toutes les directions de ressources humaines du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la *Loi sur les langues officielles* et ses politiques.

« Un sondage sur la qualité des services bilingues offerts par le gouvernement du Nouveau-Brunswick indique que plus de 85 % des gens sont satisfaits des services reçus dans les deux langues officielles, a ajouté Mme Deschênes. « Ce sont des chiffres très encourageants certes, mais notre objectif ultime est d'atteindre le taux de 90 % d'ici 2031. » ■

Nouvelle-Écosse



Panel de discussion lors de l'Agora économique à Halifax

Nouveau-Brunswick

La formation avec un grand F pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Dans le but de sensibiliser et surtout de former son personnel sur les responsabilités concernant la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement du Nouveau-Brunswick lançait en mai dernier par l'entremise du Secrétariat aux langues officielles une série de modules de formation sur la *Loi* et les politiques sur la langue de travail et de

Plein vent dans les voiles pour la francophonie de la Nouvelle-Écosse

Cette dernière année a marqué un moment fort pour la francophonie en Nouvelle-Écosse. La province a eu l'honneur d'accueillir la rencontre annuelle du Conseil des ministres de la Francophonie canadienne (CMFC) en août 2024, immédiatement suivie par le tout premier Agora

économique à Halifax, puis par le Congrès mondial acadien (CMA), qui s'est déroulé dans les régions d'Argyle et de Clare de la province.

Cette période a également été marquée par la toute première édition du Mois du patrimoine acadien, une célébration désormais annuelle mettant en lumière l'histoire, la culture et les contributions des Acadiennes et Acadiens.

De plus, en août 2024, la province a promulgué la *Loi sur le Conseil scolaire acadien provincial* (CSAP). Cette *Loi* appuie les programmes et les services d'éducation publique en français langue maternelle pour assurer le bien-être et la réussite des élèves de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

À l'automne, la Nouvelle-Écosse a modernisé sa *Loi sur les services en français*, réaffirmant ainsi son engagement envers la communauté acadienne et francophone.

La province est également devenue membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), renforçant ainsi ses liens avec la francophonie internationale.

Cet essor s'appuie également sur une nouvelle Entente Canada-Nouvelle-Écosse relative aux services en français bonifiée et un nouveau plan stratégique pour 2023-2028. Ensemble, ces outils permettent de soutenir une gamme élargie d'initiatives, de renforcer l'offre active de services en français et de favoriser leur prestation dans les municipalités. Cet élan collectif confirme la volonté de la Nouvelle-Écosse de faire rayonner une francophonie forte dans une perspective d'avenir, de continuité et de vitalité renouvelée. ■

Manitoba

Le Manitoba, vers une province véritablement bilingue

Le 20 mars dernier, le Manitoba a souligné la Journée internationale de la francophonie en réitérant son engagement de faire du Manitoba une province véritablement bilingue. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le ministre responsable des Affaires francophones, Glen Simard, a annoncé la tenue d'une vaste consultation auprès de tous les francophones de la province. Qu'ils aient le français comme langue maternelle ou comme langue additionnelle, tous pourront faire entendre leurs voix et exprimer leur vision pour faire de ce rêve de Louis Riel une réalité. La consultation a été lancée en ligne et sera accessible jusqu'à l'automne.



D'autres initiatives sont en cours pour améliorer l'accès aux services en français : les Centres de services bilingues, qui sont déployés dans les secteurs à forte concentration francophone, mettent sur pied des

services itinérants afin de rejoindre les francophones vivant dans des régions autrement mal desservies et une nouvelle entente de financement va permettre d'appuyer la mise en œuvre des services en français dans les municipalités bilingues de la province.

Promouvoir et renforcer le bilinguisme permettra de mieux reconnaître la contribution et la vitalité de la communauté francophone au Manitoba.

La province pourra également en tirer un avantage pour explorer et développer de nouvelles relations culturelles et économiques. Elle soumettra d'ailleurs une demande pour joindre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce qui la positionnera comme un véritable acteur au sein de la francophonie mondiale. ■

Territoires du Nord-Ouest



La Fédération franco-ténoise rencontre le sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, James Fulford (2^e en partant de la droite).

L'offre et la prestation de communications et de services en français

L'offre et la prestation réussies de communications et de services en français au public sont guidées par un dialogue constructif entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et la communauté franco-ténoise, des documents fondamentaux solides et les ressources appropriées en place pour y parvenir.

Le GTNO a récemment publié **une version à jour de ses normes pour les communications et les services en français**. Le document fournit des conseils et des procédures aux employés des institutions du GTNO. Les normes sont utilisées dans la planification et la mise en œuvre du plan opérationnel pour le français de chaque établissement. Parmi les améliorations apportées à cette dernière version des normes, mentionnons l'élargissement de la définition et des exemples d'offre active, l'amélioration des références à des lignes directrices complémentaires telles que les Lignes directrices sur le programme d'identité visuelle du GTNO, l'accent mis sur la distinction entre les pratiques requises et le contexte/les nuances, la réorganisation des formats et des exemples de publication bilingues, et la mise à jour des références aux nouvelles tactiques de communication.

Notre capacité d'offrir et de fournir des communications et des services en français continue d'augmenter grâce à la formation continue des employés occupant des postes de gestion, de première ligne et de soutien clés. La sensibilisation à l'importance et à la valeur des ressources humaines bilingues est mise en évidence par des webinaires et des ressources sur des sujets tels que l'insécurité linguistique.

Avec la publication du troisième plan stratégique quinquennal sur les communications et les services en français du GTNO, ce dernier a saisi l'occasion de renouer son dialogue avec un partenaire communautaire important, la Fédération franco-ténoise. Les lignes directrices du plan relatives aux engagements entre le GTNO et la communauté permettent de redéfinir ce dialogue inestimable entre les deux. ■

Colombie-Britannique

Progrès importants pour renforcer l'offre de services en français

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2024, la Politique sur les services en français a déjà entraîné des retombées positives en renforçant l'engagement auprès de la communauté francophone et en améliorant l'accès à l'information et aux services en français. Un cadre d'évaluation est en cours d'élaboration, avec une première analyse prévue à la fin de la deuxième année de mise en œuvre.

Depuis l'ouverture du Centre de santé communautaire francophone Santé Ouest à l'automne 2024, des centaines de patients ont pu consulter un médecin ou une infirmière-praticienne francophone. Le centre poursuit ses efforts pour accueillir de nouveaux patients et patientes et recruter du personnel francophone.

Lors de la Journée de la Francophonie en mars dernier, l'accent a été mis sur l'accès à la justice en français. Le ministre Dix a remis une plaque à l'Association des juristes d'expression française de la C.-B. pour souligner son travail dans le domaine de la justice, ainsi que son 25^e anniversaire.

Enfin, le prix « Le Cornouiller d'or » de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique est remis chaque année à un ou une fonctionnaire du gouvernement fédéral, provincial ou municipal s'étant démarqué(e) par son appui au développement et à la vitalité de la francophonie. Pour la deuxième année consécutive, ce prix a été octroyé à un membre de la fonction publique provinciale. ■

Île-du-Prince-Édouard

Augmentation des formations en français

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard continue de s'efforcer d'améliorer sa capacité d'offrir des services en français. Une composante importante de ces efforts est que les possibilités de formation en français offertes au personnel du gouvernement ont augmenté en 2024-2025 et comprennent :

- des cours semestriels de niveau débutant, intermédiaire et avancé (358 étudiants) ;
- des ateliers d'une demi-journée sur des thèmes axés sur le service (101 étudiants) ;
- des abonnements d'autoapprentissage (218 étudiants) ;
- des séances de groupe de conversation virtuelles de niveau débutant, intermédiaire et avancé (218 étudiants).

Depuis 2022-2023, le nouveau Programme d'incitatifs à la formation en français continue d'avoir une incidence importante sur les taux d'inscription et d'achèvement de la formation en français. Dans le cadre du programme, les employés de la fonction publique qui suivent une formation en français sont maintenant admissibles à un financement à la fin du cours.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard continuera également de miser sur les réussites de ses pratiques de recrutement bilingue des ressources humaines. Par exemple, la question « Parlez-vous couramment le français? » a été ajoutée au formulaire d'avis d'intérêt pour les diplômés en soins de santé cette année.

Des efforts ont également été déployés pour mettre sur pied une communauté de pratiques pour les employés bilingues de la fonction publique afin de les soutenir et de les habiliter dans leurs rôles. À cette fin, la première « Journée Bonjour » a été organisée en 2024-2025. L'événement a réuni des employés bilingues qui souhaitent :

- améliorer leurs compétences linguistiques et renforcer leur confiance à parler en français ;
- réseauter et rencontrer d'autres employés bilingues ;
- participer au perfectionnement professionnel et à l'apprentissage des ressources pour offrir des services en français.

Le ministre responsable des Affaires acadiennes et francophones, Gilles Arsenault, a donné le coup d'envoi de la journée et a profité de l'occasion pour remercier les participants de tout ce qu'ils ont fait pour permettre au gouvernement d'offrir des services en français, soulignant que c'est leur travail qui donne vie à la *Loi sur les services en français*. ■



Plus de 100 participants, représentant 14 institutions gouvernementales, ont pris part à la Journée Bonjour.

Yukon

Cadre stratégique sur les services en français

Le gouvernement du Yukon a fait de grandes avancées dans l'amélioration de l'accès aux services bilingues en s'appuyant sur le cadre stratégique sur les services en français 2023-2025. Il continue de miser sur la technologie, de renforcer les capacités bilingues et de protéger la population, tout en faisant la promotion d'une communauté francophone dynamique.

Grâce à un financement fédéral additionnel, le gouvernement du Yukon peut travailler sur l'élaboration d'une stratégie de collecte des données et d'une feuille de route de solutions numériques dans le but d'élargir l'accès aux soins de santé en français. À cette fin, il est maintenant possible de faire ajouter la mention FR pour indiquer sa langue de soins préférée sur la nouvelle carte d'assurance-santé, lancée en 2025. Le gouvernement du Yukon a aussi reçu du financement additionnel pour améliorer l'accès aux services en français dans les organismes indépendants d'aide juridique et d'éducation juridique.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Yukon s'est consacré à outiller les personnes qui occupent un poste désigné bilingue en leur offrant une formation personnalisée et l'accès à des services d'interprétation à distance au besoin pour qu'elles aient les compétences linguistiques nécessaires pour accomplir leur travail. Ces efforts ont donné des résultats tangibles : citons par exemple l'augmentation du nombre de programmes de soins de longue durée et de santé mentale en français, les services bilingues au Centre d'interprétation du parc Tombstone et le Centre de santé Constellation.

Le gouvernement du Yukon continue également d'informer la population et d'assurer sa sécurité grâce à des communications de sécurité publique bilingues, surtout pendant la saison estivale des incendies et des inondations.

La prochaine étape consistera à s'appuyer sur la rétroaction recueillie lors de la consultation publique qui a été menée récemment pour mettre au point le cadre stratégique sur les services en français 2025-2028. ■

Alberta

L'offre de services en français atteint des sommets sans précédent en Alberta

L'Alberta continue de faire des progrès remarquables dans la mise en œuvre de sa Politique en matière de francophonie, en mettant l'accent sur l'élargissement des services en français au-delà des centres urbains d'Edmonton et de Calgary. Guidée par le Plan d'action 2024-2028 de la Politique en matière de francophonie, la province met les besoins des communautés au cœur de ses priorités et améliore la prestation de services dans tous les secteurs et dans toutes les régions de l'Alberta.

Au cours de la dernière année, l'Alberta a atteint des niveaux record en matière de prestation de services en français. Par exemple, le Réseau

de ressources familiales francophone a soutenu environ 2 700 familles – soit 6 700 participants – dans toute la province, en offrant des services de développement de la petite enfance, de soutien aux aidants et de visites à domicile. Cette croissance reflète l'évolution et la diversification de la population francophone de l'Alberta.

Le nombre d'initiatives culturelles a également augmenté. Le Musée royal de l'Alberta a intégré des récits en français dans sa galerie de l'histoire humaine, et onze événements dirigés par des organismes francophones ont été financés dans le cadre des Journées de la culture de l'Alberta. Les Archives provinciales ont défini 197 fonds francophones, en plus de rendre publics au-delà de 240 000 pages de documents des Oblats de Marie-Immaculée, enrichissant ainsi l'accès au patrimoine francophone de la province.

Le gouvernement de l'Alberta demeure résolu à faire en sorte que tous les Albertains et Albertaines d'expression française puissent avoir accès aux services et aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir partout dans la province. ■



Exemples de nouvelles initiatives dans le but d'augmenter l'offre des services en français

Nouvelles initiatives grâce à l'Entente Canada-Saskatchewan

L'Entente Canada-Saskatchewan pour les services en français de 2023-2028 a permis à la Direction des affaires francophones (DAF) de mettre en œuvre de nouvelles initiatives, notamment la collaboration avec des tiers dans le but d'augmenter l'offre de services en français. Depuis l'exercice financier 2024-2025, la DAF a conclu des ententes de services avec des intervenants francophones afin de mettre en œuvre les cinq nouvelles initiatives suivantes :

- Une ligne d'écoute en santé mentale en français permettant aux résidents de la province confrontés à des problèmes de santé mentale ou éprouvant des situations de détresse émotionnelle d'accéder à des services d'écoute empathique, en français.
- Un service d'accompagnement des patients dont la capacité à communiquer en anglais avec les professionnels de santé est limitée.
- Un projet de développement professionnel pour les artistes parlant français. Ce projet leur donne des occasions de participer à des sessions de formation en français.

- Le financement des cours de français pour les fonctionnaires du gouvernement provincial. L'appui financier permet à un grand nombre de fonctionnaires d'accéder à ces cours et ainsi accroître la capacité du gouvernement à offrir des services en français aux citoyens.
- La promotion de l'immigration francophone auprès des employeurs de la Saskatchewan.

La DAF et ses partenaires se réjouissent des bons résultats obtenus pour la première année de ces ententes. ■

Terre-Neuve-et-Labrador

Financement pour l'offre de services en français

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador est heureux d'avoir accordé un financement à des organismes publics, municipalités et groupes choisis pour offrir de nouveaux services en français à la communauté francophone et acadienne. En 2024-2025, grâce au financement accru prévu dans l'Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador relative aux services en français 2023-2024 à 2027-2028, 29 projets d'une valeur d'environ deux millions de dollars ont été appuyés pour élargir les programmes et services en français.

Voici des exemples de ces projets :

- Amélioration de l'accès en français dans les établissements de Santé Terre-Neuve-et-Labrador ;
- Soutien à la programmation destinée à la communauté artistique francophone et acadienne par Arts NL et Music NL ;
- Mesures de soutien en français pour les Jeux du Canada de 2025 qui auront lieu cet été à St. John's ;
- Soutien aux villes de Stephenville, Cape St. George et Fortune pour la traduction de leur site Web ou de la signalisation routière ;
- Soutien aux bibliothèques publiques pour offrir des trousseaux pour l'heure du conte en français aux enfants et à leur famille.

Le Bureau des services en français vise à élargir sa portée en collaborant avec des organismes gouvernementaux comme les tribunaux de la province, la division chargée de l'éducation de la petite enfance et le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme pour élaborer des services dans les domaines prioritaires pour la communauté francophone et acadienne. ■

Nunavut

Les langues officielles au Nunavut : 25 ans de progrès

Depuis sa création en 1999, le Nunavut a mis en place un cadre législatif visant à protéger et promouvoir les droits linguistiques de sa population. En 2008, il a adopté deux lois majeures : la *Loi sur les langues officielles*, qui reconnaît l'Inuktitut, l'anglais et le français comme langues officielles, et la *Loi sur la protection de la langue inuit* qui détaille des obligations supplémentaires pour l'Inuktitut tout en s'appliquant également au secteur privé.

Pour mettre en œuvre ces lois, le gouvernement territorial a lancé deux plans d'action, dont le plus récent, Uqausivut 2.0 (2018-2023), visant à accroître l'usage de l'Inuktitut tout en protégeant les droits linguistiques des locuteurs minoritaires. En 2024, un nouveau processus de consultation a été amorcé en vue d'élaborer un plan linguistique actualisé.

Également, mars 2025 a été l'occasion de la signature, par les gouvernements du Canada et du Nunavut, d'un accord linguistique territorial renouvelé couvrant quatre années fiscales jusqu'en 2028, et détaillant les mécanismes de soutien aux services en français et à l'Inuktitut.

Parallèlement, depuis avril 2025, les échanges avec les organismes francophones se sont intensifiés afin de mieux comprendre les priorités de la communauté franco-nunavoise et d'adapter l'offre de services en français.

Finalement, le Gouvernement du Nunavut travaille à faire reconnaître le statut de double minorité linguistique pour l'anglais et le français, l'Inuktitut demeurant la langue majoritaire du territoire. ■

Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne



Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

Ontario

Québec

New Brunswick
CANADA

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Manitoba

Government of
Northwest Territories
Gouvernement des
Territoires du
Nord-Ouest

COLOMBIE-
BRITANNIQUE

Ile-du-Prince-Édouard
CANADA

Yukon

Alberta
Gouvernement

Saskatchewan

Terre-Neuve
Labrador

Nunavut

Canada